

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

**par le soussigné, Marc-Antoine Tremblay, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim,
de la susdite municipalité**

QUE:

Le rôle d'évaluation triennal a été déposé au bureau de la municipalité de Saint-Isidore. Veuillez prendre note que l'année 2020 est la première année du rôle triennal et que ce rôle demeure également en vigueur pour les années 2021 et 2022.

Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal situé au 128, route Coulombe, Saint-Isidore, du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Toute plainte concernant le rôle d'évaluation doit être déposée avant le 1^{er} mai 2020, au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, à n'importe quel endroit où peut être déposée une demande de recouvrement d'une petite créance conformément au livre huitième du code de procédure civile.

Le rôle d'évaluation entre en vigueur à compter du 1er janvier 2020.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce troisième (3^e) jour d'octobre deux mille dix-neuf (2019).

Marc-Antoine Tremblay,
Directeur général
et secrétaire-trésorier par intérim